

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|---|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> Réclamation | : contact@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Prise en charge | : pec@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Déclaration de Maladie

Nº P19- 054921

118100

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4969

Société : Royal Air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : FAHAM

Mohamed

Date de naissance : 16-6

1965

Adresse : Habtuelle

Tél. : 06 66 04 66 87

Total des frais engagés : 3.607,10 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 10/03/2022

Nom et prénom du malade : FAHAM MOHAMED Age: 1965

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : correction optique + affection dentaire

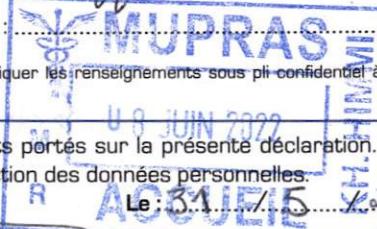
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10/03/2022	C S	I.N.P.E.031136543	200 D.H.	Dr. EZIO OP 219, Avenue Léonard de Vinci 2ème étage, Tél. 05 22 29 18 29 - Urgence 0639 75 78

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Ph. Sanaa Casablanca SAR Associés Unique Bloc 18 N°15 Sidi Othmane Tél.: 05 22 37 56 99	10/03/2022	307,10

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
OPTIQUE TRIOMPHE Sd El Moudroc 29 N 34 B. Othman SI. DE 24 55.78.83 - Casa	12/10/2013	131.00				300,-

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

Docteur EZ-ZAHRAOUI·Mohamed Réda

Ophthalmologiste

- * Diplômé de la Faculté de Médecine de Rabat et Marrakech
- * Diplôme universitaire en OCT - Université de Bordeaux
- * Ancien Médecin des Hôpitaux Lyon (France)

الدكتور الزهراوي محمد رضا
أخصائي في أمراض و جراحة العيون

* خريج كلية الطب بالرباط و مراكش

* دبلوم جامعي في التصوير المقطعي للبشكية - جامعة بوردو
* طبيب سابق بمستشفيات ليون (فرنسا)

Casablanca, le :

10/03/2022

الدار البيضاء، في:

Faham Nohman

Ph. Sanaa Casablanca
CAR Association Unique
N° 15 Sidi Othmane
< 22 37 56 99

28,80 x 3

- Ait Pal

ZENITH Pharma

6 118001 270521
PPV : 28,80 DH



ZENITH Pharma

6 118001 270521
PPV : 28,80 DH

M0,70

17.045 (3m) (03 lots)

- Khalil



ZENITH Pharma

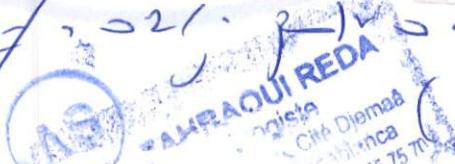
6 118001 270521
PPV : 28,80 DH

Lot: XG0186
Fab: 07/20
Exp: 07/22
P.P.V : 110 DH 70

17.021 (1m) (01 lots)

55,00 x 2

- Amzadil PPV (DH) : 55,00



307,10

PPV (DH) :

17.1. (62 lots)

العنوان: 219 ، شارع الهاوين (المدينة) قرية الجماعة، سباتة، الطابق الثاني (فرانشة) - الدار البيضاء

الهاتف: 06 39 75 75 70 - المستعجلات:

219, Avenue Lahraouine (Madania) Cité Djemaa, Sbata 2^{ème} étage (au dessus de pharmacie Erraha) - Casablanca

Tél : 05 22 29 18 29 - Urgences : 06 39 75 75 70

Docteur EZ-ZAHRAOUI · Mohamed Réda
Ophtalmologiste

الدكتور الزهراوي محمد رضا
أخصائي في أمراض و جراحة العيون

- * Diplômé de la Faculté de Médecine de Rabat et Marrakech
- * Diplôme universitaire en OCT - Université de Bordeaux
- * Ancien Médecin des Hôpitaux Lyon (France)

- * خريج كلية الطب بالرباط و مراكش
- * دبلوم جامعي في التصوير المقطعي للبشكيبة - جامعة بوردو
- * طبيب سابق بمستشفيات ليون (فرنسا)

Casablanca, le : 10/03/2022 الدار البيضاء، في:

Faham Réda

une paire de lunette 2nd en monture , avec
propremfs 2nd - 1effet.

نظارات النصر
OPTIQUE THOMPHE
Bd Ennii Sidi 29 N° 34
S. Othman
Casablanca
Tél : 05 22 29 18 29 - 06 39 75 75 70

- DD : +0,25 (-0,75 à -7,00)
- SA : +0,50

Aaa + 2,25 D en DD4



العنوان : 219 شارع الهاوين (المدينة) قرية الجماعة، سباتة، الطابق الثاني (فوق صيدلية الراحة) - الدار البيضاء
الهاتف : 06 39 75 75 70 - المستعجلات : 05 22 29 18 29

219, Avenue Lahraouine (Madania) Cité djemaa , Sbata 2^{ème} étage (au dessus de pharmacie Erraha) - Casablanca

Tél : 05 22 29 18 29 - Urgences : 06 39 75 75 70

نظارات النصر

OPTIQUE TRIOMPHE

Opticien

Bd Ennil Bloc 29 N°34
 Sidi Othmane Casablanca
 Tél: 05 22 55 78 83
 ICE: 00177154000090
 R.C: 411520 - 411522
 PATENTE: 37203574
 IF: 49438055
 CNSS:

Facture : № 108909

Le : 10/12/82.

M : Hassan Moudawar

i2 20812001 med 1202

Ordonnace de Mr. Docteur

N° de nomenclature correspondants a la prescription	Loin	Prés	D.F.
	O.D. = O.G. =	O.D. = O.G. =	O.D. = O.G. =

Fourniture :

Monture :

Plastique.

Box,-

Verres :

Progressif etats

Sur le gy

O.D.:

175 - 038 fcp 25

250,-

O.G.:

fcp 08

ADD :

745

Prés

Monture :

Verres :

O.D.:

O.G.:

Total

3100,-

La Présente Facture à la Somme DH.

Tous les cat. Opt.

